



A retenir

MILDIU

La pression devient forte. Des symptômes sont observés sur feuilles mais aussi sur grappes. Soyez très vigilants lors des pluies annoncées.

OIDIUM

Les symptômes progressent légèrement sur feuilles et grappes des parcelles à historique et des cépages sensibles. La phase de sensibilité est toujours en cours, restez vigilants.

BLACK-ROT

1ers symptômes sur baies. Les conditions météorologiques de la semaine sont favorables à des contaminations, notamment sur grappes, restez vigilants.

VERS DE LA GRAPPE

Les captures sont importantes, les œufs sont visibles et les 1ères éclosions sont effectives. Surveillez vos parcelles pour gérer au mieux la G2.

FLAVESCENCE DOREE

T2 AB : 17 au 29 juin

T2 Conventionnel : 21 juin au 3 juillet

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/dates-d-interventions-pour-les-traitements-obligatoires-2022-a7160.html>

XYLELLA FASTIDIOSA

Aucun cas de *Xylella fastidiosa* découvert sur vigne en Occitanie à ce jour. Dans le monde, il n'a jamais été rapporté d'infection naturelle de la vigne par la sous-espèce multiplex, seule sous-espèce présente en Occitanie. Plus d'informations en annexe (focus *Xylella fastidiosa*).



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambre d'agriculture du
Gers, Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie

METEO

• Les faits marquants de la semaine écoulée

Le vignoble gersois a été moins arrosé cette semaine, avec des cumuls allant de 0 à 9 mm. Néanmoins, un orage a encore été recensé dimanche et/ou lundi accompagné de grêle, notamment sur le secteur de Madiran.

Les températures ont, en revanche, été particulièrement élevées.

Si vous êtes concerné par l'épisode orageux du 3 juin, merci de compléter le questionnaire disponible via ce [lien](#).

• Pour les prochains jours

La semaine s'annonce perturbée.

	Mer 22	Jeu 23	Ven 24	Sam 25	Dim 26	Lun 27	Mar 28
Températures	17-24	16-25	16-25	16-25	15-24	14-26	16-29
Tendances							

STADES PHENOLOGIQUES

De la coulure, parfois très importante a été observée sur Merlot, Ugni blanc, Cabernet sauvignon, notamment...



Grains de pois

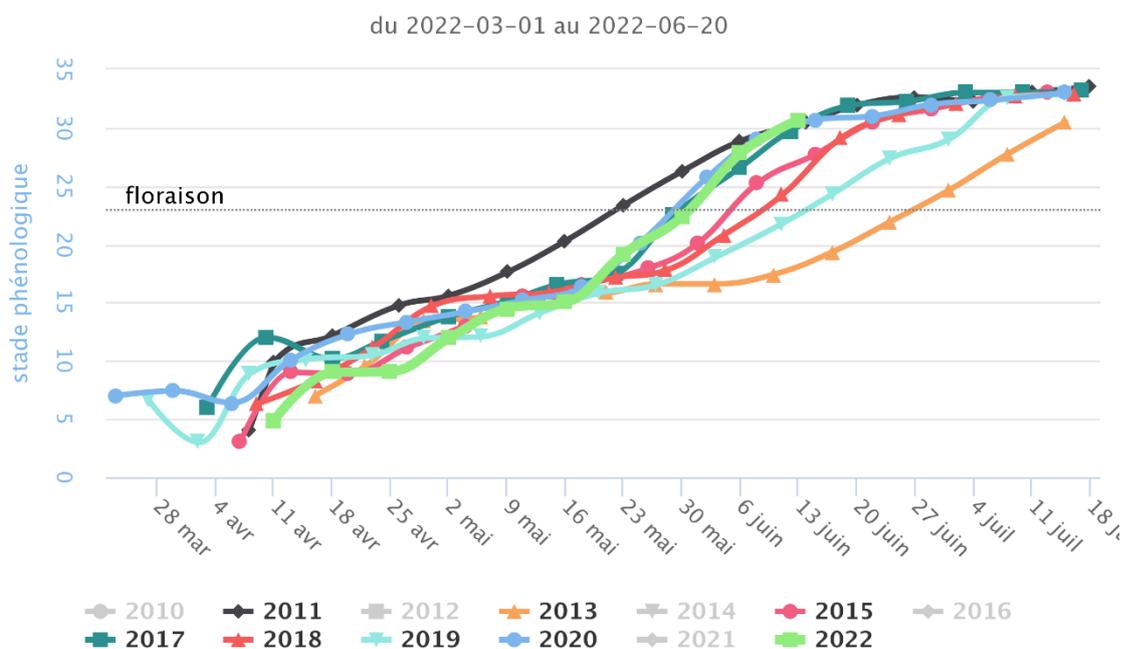


Fermeture de la grappe

Photos CA81

Cépages	Grains de plomb	Grains de pois	Début Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe
Merlot				
Colombard				
Chardonnay				
Cabernet S.				
Ugni blanc				
Sauvignon				
Gros Manseng				
Tannat				
Baco				

Code couleur : Stade majoritaire Stade présent



Evolution des stades comparativement aux années précédentes

MILDIOU *(Plasmopara viticola)*

• Situation au vignoble

De nombreuses sorties sont recensées notamment sur grappes dans les parcelles traitées. Les parcelles grêlées semblent plus impactées. Ces attaques peuvent être importantes. L'évolution des symptômes est plus faible sur feuille.

• Modélisation *(Potentiel système IFV)*

POINTS DE VIGILANCE: La modélisation est réalisée à partir de 14 points météorologiques. En aucun cas, elle ne peut refléter toute l'hétérogénéité des pluies qui ont lieu essentiellement sous forme d'orages, cette année.

De plus, la modélisation porte sur des événements contaminants pré-épidémiques et épidémiques mais ne tient pas compte du phénomène de repiquages. Ceci peut générer des pressions sur le terrain plus fortes que celles prédites par le modèle. Les cumuls énoncés ne sont donc valables que pour les parcelles indemnes de mildiou.

✓ Situation jusqu'au 20 juin (J)

	Pression mildiou		Contamination		
	Evolution	Niveau jour J	Type	Date	Extériorisation
Saint Mont					
Beaumarchés	stable	Faible à très faible	-	-	Aucune sortie cette semaine
Bouzon Gellenave	En hausse		Pré-épidémique	19 juin	
Lelin Lapujolle	En baisse		-	-	Conta du 4 juin visible le 17 juin
Gascogne					
Ste Christie d'Armagnac	En hausse	Moyen à faible	-	-	contaminations du 8 juin visibles depuis le 18 juin
Mauléon	En baisse		Pré-épidémique	19 juin	
Eauze	En hausse				
Courrensan	En baisse		-	-	
Bezolles	En hausse				
Caussens	En hausse				
Fleurance	En baisse				
St Puy	En hausse				
Madiran					
Madiran	En hausse	Faible à très faible	Pré-épidémique	19 juin	Aucune sortie cette semaine
Moncaup	en baisse				
Viella					

✓ Simulation du 21 au 28 juin

	Pression mildiou		Contamination			
	Evolution	Niveau J+7	Type	Cumul nécessaire pour les parcelles indemnes	Extériorisation	
Saint Mont						
Beaumarchés	En hausse	Faible	épidémique	40 mm cumulés ou 25mm en une seule fois	-	-
Bouzon Gellenave		Forte			19 juin	28 juin
Lelin Lapujolle					-	-
Gascogne						
Ste Christie d'Armagnac	En hausse	Forte	épidémique	30 mm ou 25 mm en une seule fois	-	-
Mauléon				4 mm	-	-
Eauze				30 mm ou 25 mm en une seule fois	19 juin	26 juin
Courrensan				40 mm cumulés ou 25 mm en une fois	-	-
Bezolles		40 mm cumulés ou 25 mm en une fois		-	-	
Fleurance		faible		60 mm cumulés ou 25 mm en une seule fois	-	-
Caussens		Forte		20 mm	-	-
St Puy				40 mm ou 25 mm en une seule fois	-	-
Madiran						
Madiran	En hausse	Forte	épidémique	40 mm cumulés ou 25 mm en une fois	19 juin	26 juin
Moncaup		très faible			-	-
Viella		Faible			-	-

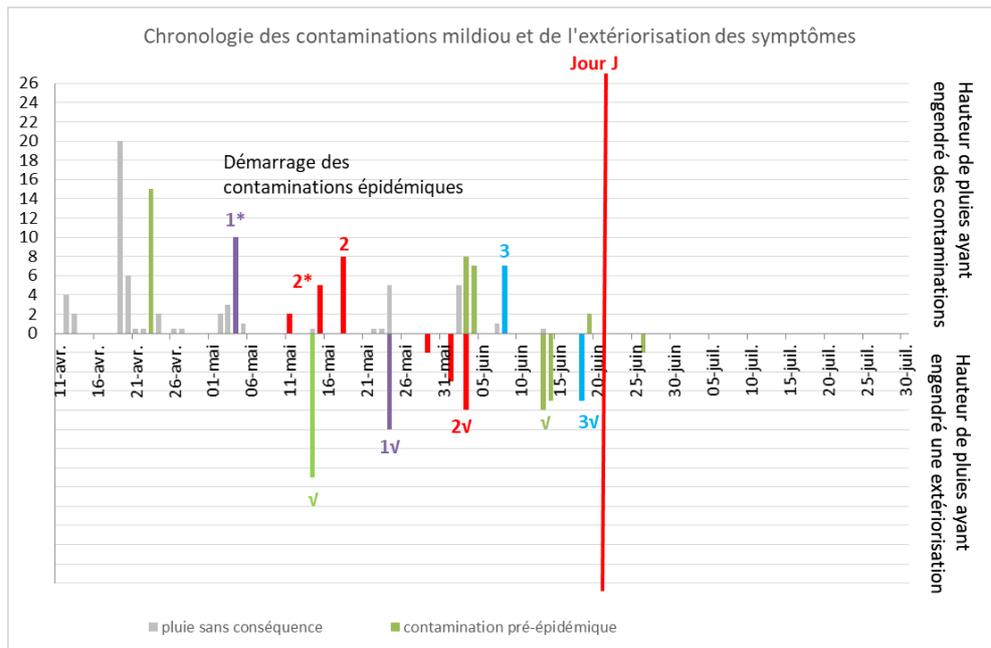
Évaluation du risque : De nouvelles contaminations ont eu lieu lors des pluies de début juin (3, 4 et 8 juin). Les sorties sont désormais visibles sur feuilles mais aussi sur grappes.

La semaine s'annonce perturbée, des contaminations et des repiquages sont possibles. Restez très vigilants !

Mesures prophylactiques : L'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Liste des produits de bio-contrôle :

<https://ecophytopic.fr/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur la Gascogne et son impact en termes de contaminations Mildiou.

* contaminations très localisées

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indique que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Éléments de biologie

La nouaison est le stade de sensibilité maximal des grappes au black-rot. Une contamination à ce stade peut entraîner des symptômes sur baies même en l'absence de symptômes importants sur feuilles. La forte sensibilité des grappes perdure jusqu'à la fermeture complète de la grappe.

• Situation au vignoble

Une importante sortie de symptôme sur grappe est recensée sur un témoin non traité à historique. Au vignoble, on observe aussi une sortie sur grappes sur les parcelles à historique. Sur feuilles, les symptômes sont présents mais progressent peu.

Évaluation du risque : les symptômes progressent au vignoble. Ils sont maintenant visibles sur baies sur les parcelles à historique.

Les pluies survenues début juin (3, 4 et 8 juin) ont engendré des contaminations dont l'extériorisation est vraisemblablement en cours.

La semaine s'annonce perturbée, des contaminations sur baies sont encore possibles, restez vigilants.

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

• Éléments de biologie

La sensibilité des grappes est effective jusqu'au stade « fermeture de la grappe ».

Pour rappel, la durée d'incubation de cette maladie est longue et les contaminations sont généralement visibles, 3 semaines à 1 mois après la phase de contamination.

- **Situation au vignoble**

Les symptômes sont assez fréquents sur les parcelles à historique et les cépages sensibles, mais l'intensité d'attaque reste faible.

Évaluation du risque : Des symptômes sont présents. La phase de sensibilité est toujours en cours. Restez très vigilants !

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

BOTRYTIS (*Botrytis cinerea*)

- **Situation au vignoble**

Pas de symptômes à ce jour.

Suite aux orages, les dégâts de grêle sont importants et des baies ont été abimées.

Évaluation du risque : Une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour des situations spécifiques : lésions sur baies suite à la grêle, conditions climatiques humides, charge importante, entassement des grappes, capuchons floraux qui restent collés, présence de vers de la grappe...

La pluie abondante sur les parcelles grêlées est favorable au développement du Botrytis. La fermeture est en approche, gérez le risque avant que les grappes ne soient complètement fermées.

Mesures prophylactiques : L'effeuillage réalisé à la nouaison permet d'améliorer le microclimat au niveau des grappes et de limiter le développement du Botrytis. Attention cet effeuillage doit être réalisé côté soleil levant pour éviter le risque de brûlures.

VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

- **Situation au vignoble**

Les captures sont en cours et sont parfois fortes sur certains secteurs. Des pontes sont visibles sur l'ensemble des secteurs et les 1ères larves ont été observées.

- **Modélisation**

Le vol semble se terminer. Les pontes sont en cours et les toutes 1ères larves devraient être visibles.

Évaluation du risque : Le vol se poursuit. Les stades s'enchaînent rapidement. Soyez vigilants et surveillez l'évolution des stades pour gérer au mieux la G2.

Techniques alternatives : Confusion sexuelle.

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

• Situation au vignoble

Les populations larvaires sont en baisse. Les adultes sont toujours bien présents. Des symptômes sont signalés.

Évaluation du risque : Les adultes sont présents en grande quantité, restez vigilants et surveillez l'évolution des populations larvaires.

Seuil indicatif de risque : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place



Symptômes sur feuilles – Photo Sodepac

FLAVESCENCE DOREE (*Scaphoideus titanus*)

• Situation au vignoble

Des larves de stade L4 sont signalées sur le vignoble.

Évaluation du risque : Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF :

T1	du 7 au 19 juin	Terminé
T2	en conventionnel : 14 jours après le T1 (21 juin au 3 juillet) en AB : 10 jours après le T1 (17 au 29 juin)	En cours En cours
T3	en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (dates à préciser ultérieurement) en AB : 10j après le T2, selon analyse de risque (27 juin au 9 juillet) Le T3 est obligatoire sur les communes de Mouchan, Montréal et Preignan.	A définir Prochainement

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet aux larves de cicadelles de remonter dans la végétation. Il faut épamprer avant le T1 afin d'en augmenter l'efficacité.

DIVERS

Des symptômes d'**ESCA** sont signalés. Des brûlures de traitement sont aussi signalées sur feuilles. Suite aux fortes chaleurs de la semaine dernière, quelques dégâts d'échaudage sont présents.

Prochain BSV, le 28 juin

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par Areal, la Chambre d'Agriculture du Gers, Les Hauts de Montrouge, les Ets Ladevèze, OGR, les Producteurs Plaimont, la SICA Alterna, Val de Gascogne, les Vignerons du Gerland, Groupe Vivadour, VitiVista et les agriculteurs observateurs.

Focus *Xylella fastidiosa* rédigé par la DRAAF Occitanie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins technique.

FOCUS *XYLELLA FASTIDIOSA*

La bactérie *Xylella fastidiosa* est présente en Occitanie, elle a été découverte pour la première fois en septembre 2020 à Trèbes (Aude), dans un établissement de production et de revente de végétaux d'ornement aux particuliers. En Occitanie, les zones délimitées pour *Xylella fastidiosa* s'étendent en mai 2022 sur 35 226 ha dans l'Aude, et 2 064 ha dans le Gard. Dans ces zones qui incluent l'ensemble des végétaux trouvés positifs ainsi qu'une « zone tampon », des mesures spécifiques de lutte et de surveillance renforcée sont mises en place.

Cette bactérie phytopathogène :

- est transmise et véhiculée par des insectes vecteurs (piqueurs suceurs de sève brute), par la plantation de plants contaminés, par les plaies de taille (outils contaminés) ou par d'autres blessures ;
- n'a pas d'effet sur les Hommes ou les animaux ;
- a un large spectre de végétaux hôtes (655 espèces végétales hôtes dans le monde / mortelle pour près de 200 végétaux) tels que les arbres fruitiers (fruits à noyaux), la vigne, les oliviers, les agrumes, les chênes, la luzerne, certaines espèces ornementales...

En Occitanie, seule la sous-espèce ***multiplex*** a été détectée, **principalement sur faux-genêt d'Espagne (*Spartium junceum*), lavande (*Lavandula spp.*), amandier (*Prunus dulcis*), luzerne (*Medicago sativa*) et coronille glauque (*Coronilla valentina*)**. La surveillance et la lutte se concentrent sur les espèces végétales reconnues sensibles à cette sous-espèce de la bactérie.

La liste de ces espèces végétales est consultable en suivant ce lien :

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-actualisation-de-la-liste-des-vegetaux-hotes-et-specifies-20-a6392.html>

Evaluation du risque : A ce jour, aucun cas de *Xylella fastidiosa* n'a été découvert sur vigne en France.

Dans le monde, **il n'a jamais été rapporté d'infection naturelle de la vigne par la sous-espèce *multiplex***, seule sous-espèce présente en Occitanie.

Seule la sous-espèce *fastidiosa* est identifiée comme une menace pour la vigne.

• Les symptômes sur vigne

La vigne est sensible à la sous-espèce *X. fastidiosa subsp. fastidiosa*, responsable de la **maladie de Pierce**. Différents types de symptômes peuvent ainsi être observés. A titre d'exemples :

1. Chute des feuilles avec le pétiole restant accroché au sarment ;
2. Brûlures foliaires puis dessèchement du rameau voire dans le cas le plus grave la mort de la plante entière ;
3. Chloroses foliaires et taches nécrotiques ;
4. Jaunissement voire rougissement du feuillage ;
5. Dessèchement marginal du limbe ;
6. Nanisme de la plante.



Symptômes sur cépage chardonnay – Photo Pr Naser Amanifar Shahrekord (Iran) Symptômes sur feuille – Photo J. Clark, Université de Californie



Défaut d'aoutement – Photo ANSES

Pétiole persistant – Photo : J. Clark et A.H. Purcell, Université de Californie

• Que faire en présence d'un foyer ?

Xylella fastidiosa est un organisme de quarantaine prioritaire. D'après le règlement (UE) 2016/2031, son incidence économique, environnementale ou sociale potentielle est considérée comme la plus grave pour le territoire de l'Union européenne, rendant obligatoires la surveillance et la lutte contre la bactérie sur tout le territoire européen.

La réglementation européenne spécifique à *Xylella fastidiosa* (règlement (UE) 2020/1201) précise les dispositions visant à empêcher l'introduction et la propagation de la bactérie dans l'UE. La stratégie de surveillance et de lutte repose sur le triptyque suivant :

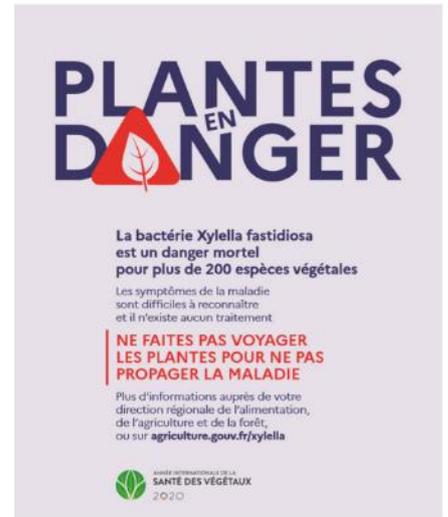
- une surveillance et une détection précoce de la présence de la bactérie dans l'ensemble du territoire ;
- l'éradication de l'organisme nuisible par destruction des végétaux contaminés et suspects dans les zones infectées ;
- **la restriction de mouvement des végétaux sensibles provenant des zones délimitées.**

[L'arrêté national du 19 octobre 2020](#) relatif aux mesures de lutte à mettre en œuvre contre *Xylella fastidiosa* renvoie aux dispositions européennes et prévoit que le préfet de région établisse les zones délimitées.

Pour les foyers de l'Aude et du Gard, [l'arrêté signé le 3 mai 2022](#) par le Préfet de la région Occitanie définit une zone délimitée autour des végétaux infectés. La zone délimitée regroupe une zone infectée (ZI) d'un rayon d'au moins 50 m et une zone tampon (ZT) d'un rayon d'au moins 2,5 km au-delà de la zone infectée. L'arrêté précise la liste des communes concernées.

Les inspections se poursuivent, sous l'égide des services de l'Etat, pour renforcer la surveillance des végétaux hôtes sur tout le territoire régional, dans les différents compartiments végétaux (zones agricoles, milieux naturels et semi-naturels, établissements producteurs ou revendeurs de végétaux destinés à la plantation).

Pour informer, sensibiliser et formuler des préconisations afin de prévenir toute introduction et expansion de la maladie sur notre territoire, une nouvelle campagne de communication est déployée chaque année.



L'Italie, l'Espagne et le Portugal sont touchés par la bactérie.

Dans l'Union européenne, la sous-espèce *Xylella fastidiosa* subsp. *fastidiosa* n'est présente que dans les îles Baléares (Espagne).

Soyez vigilants avec les plantes en provenance de ces pays.



En cas de suspicion de foyer, contactez rapidement la DRAAF Occitanie.
Une adresse de messagerie dédiée a été mise en place :

xylella-2020.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr

- **Pour plus d'informations**

Site internet Ministère de l'agriculture et de l'alimentation :

<https://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-mortelle-pour-200-especes-vegetales>

Site internet DRAAF Occitanie :

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/vigilance-vis-a-vis-de-xylella-fastidiosa-occitanie-r282.html>